

Passage L2 avec une matière à repasser?

Par **vtrdcb**, le **15/06/2017** à **17:02**

Hello tout le monde ! J'ai vraiment besoin d'aide.

Voilà, ma première année de droit s'achève.

S1 : 8 de moyenne

S2 : 9,2 de moyenne

S1 : validé 1 matière sur 5 , pas de travail

S2 : validé 4 matières sur 5, à raison de 4 notes = 10 et un 2/20 à une petite matière

Mais voilà. La seconde session vient de se finir. Je me suis plantée au rattrapage de la petite matière du s2. JE suis totalement démoralisée.

Je pense valider le s1 au rattrapage.

Je viens tout juste d'apprendre que ma fac (Aix) ne pratique plus l'AJAC depuis 2 ans alors que c'est inscrit sur internet.

De plus, apparemment, l'enjambement n'est possible qu'avec le S2 validé.

Je vais sûrement valider le S1 mais pas le S2. Je vais devoir donc redoubler pour 1 matière. (qui représente 3 crédits sur les 30 du s2).

Ma question est la suivante : est-il possible de faire une demande exceptionnelle pour pouvoir accéder en I2 avec un semestre validé et une matière à repasser ? D'autant plus que cette matière est le plus petit coeff.

Je ne me voit absolument pas redoubler et être en "VACANCES" pour une petite matière de merde ratée.

Quand j'aurai mes résultats comment je peux agir ?

J'ai calculé pour la compensation entre les 2 semestres, c'est Méga chaud et ça va se jouer à peu ... et je sais qu'ils ne sont pas toujours cool pour donner des points. merci de m'aider

[smile17] JE suis démoralisée si je redouble je tape pour la quatrième fois une I3 le redoublement me serait totalement inutile cette fois (je sors de médecine)

Par **Visiteur**, le **15/06/2017** à **17:56**

Bonjour.

Alors déjà attendez de passer vos rattrapages avant de vous affoler... Rien n'est jamais sûr à l'avance en droit.

Ensuite, ce genre d'organisation est propre à chaque fac: voyez ça avec votre administration.

Si l'AJAC n'existe plus chez vous, je ne pense pas qu'une lettre puisse changer quelque chose, mais bon qui ne tente rien n'a rien.

Par **guizmo2145**, le **15/06/2017 à 19:27**

Bonsoir,

Comme le dit Ezoah, attendez de voir les résultats des rattrapages avant d'envisager 1000 et une possibilités... Peut-être vous aurez regagné suffisamment de points sur les autres matières pour que la petite du deuxième semestre soit rattrapée !

Pour ce qui est du statut AJAC, s'il n'est plus en place dans votre faculté, c'est qu'ils ont dû s'apercevoir que cela n'aidait pas les étudiants (c'est mon constat également).

Adresser vous directement à vos services de scolarité pour savoir si cela est possible dans le cas éventuel où vous n'avez que cette matière parmi les échecs mais s'ils refusent, ils ne seront pas à blâmés...

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/06/2017 à 07:34**

Bonjour

[citation] Pour ce qui est du statut AJAC, s'il n'est plus en place dans votre faculté, c'est qu'ils ont dû s'apercevoir que cela n'aidait pas les étudiants (c'est mon constat également).
[/citation]

Je rejoins entièrement guizmo. Et je sais de quoi je parle, j'ai été AJAC L2/L3.

Par **Jaiuncodecivildanslatete**, le **17/06/2017 à 21:21**

Bonjour,

Isidore, pourriez vous nous donner plus d'informations quant à votre passage en L3 en ajac ? Vous êtes passé en L3 avec quelles notes en L2 ? Vous aviez beaucoup de matières à rattraper ?

Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/06/2017 à 09:30**

Bonjour

J'avais dans les 9 de moyennes générales, 4 matières du second semestre à rattraper. Et

pour être honnête, j'ai validé ma seconde L2 en première session par un repêchage du jury. Par contre aucun soucis côté L3, j'étais à la porte de la mention "assez bien". Puis en M1 j'ai décollé, et j'ai décidé de rester dans l'avion jusqu'à la destination doctorat [smile3]
Je ne souhaite cette expérience à personne, même si je pense qu'elle m'a endurci (je parle bien entendue du statut d'AJAC et non de la thèse, quoique ... [smile4])

Par vtrdcb, le 21/06/2017 à 18:08

Pardon je voulais lire L1. Je suis en L1, je me suis trompée j'a écrit L3 à la fin !
ce message a été posté à la fin de mes rattrapages vu que je n'avais plus qu'une matière du S2 à repasser. Je ne comprend pas pourquoi la scolarité me dit qu'il n'y a plus AJAC depuis 2 ans alors que c'est expressément écrit sur le règlement de 2016-2017 peut être qu'ils disent importe quoi ? quelqu'un a t-il déjà été dans mon cas ? :(